

Inauguration d'une résidence



RÉSIDENCES. Les élus n'ont pas manqué l'inauguration des maisons.

Douze maisons certifiées BBC ont été inaugurées à la résidence du Clos-Fleury. Une première pour les Résidences de l'Orléanais.

Entre la rue du Faubourg-Saint-Vincent et celle du Poirier-Rond, une nouvelle résidence, composée de douze maisons, vient d'être inaugurée. Olivier Carré, premier adjoint du maire d'Orléans et président des Résidences de l'Orléanais, et Charles-Éric Lemai-

gnen, patron de l'Agglo, ont coupé le cordon tricolore de la résidence du Clos-Fleury.

Elle est certifiée du label qualité BBC (bâtiment basse consommation). Une première pour les Résidences de l'Orléanais qui poursuivent ainsi une politique de construction dynamique dans l'agglomération.

Les résidents bénéficient ainsi de prestations très qualitatives, comme la production d'eau chaude

solaire. Les isolations thermique et acoustique sont au goût du jour. Et le résultat sera fort appréciable sur les factures.

Avec une esthétique soignée, les maisons sont fonctionnelles comme l'a montré l'un des résidents aux élus. « La qualité des habitations progresse énormément. Ce ne sont pas des logements au rabais. L'augmentation de la part des logements privés le démontre », souligne Olivier Carré, l'adjoint en charge de l'urbanisme. ■